

DOSSIER COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Localisation des zones d'aléa de




BOISSY-L'AILLERIE

RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

Document cartographique élaboré par les services de l'Etat en juillet 2000, en fonction des connaissances scientifiques et des documents de référence.

Ce document d'information a été établi pour définir les zones dans lesquelles le maire devrait procéder à l'information des populations sur les risques majeurs, en application de la loi du 22 juillet 1987 (article 21) et du décret du 11 octobre 1990.

Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances en matière de risques majeurs

-  Limite de Commune
-  Carrières abandonnées
-  Gypse

Echelle 1:25 000

1 km

